



Service Communication

Revue de presse du 1^{er} au 7 août 2016

- **Chambre de commerce : les élections consulaires prévues le 13 novembre 2016**
- **Début de construction de la première centrale solaire privée au Burkina**
- **Le Regroupement des Jeunes pour la Justice Sociale mise sur l'auto-emploi**
- **Près de 2 milliards de recettes minières transférées aux collectivités territoriales**
- **Un millier de nouveaux diplômés au profit du commerce et de l'industrie**

La Chambre de commerce renouvèle ses instances le 13 novembre



La tenue d'élection afin d'asseoir une nouvelle chambre consulaire a été l'objet d'une conférence de presse avec le ministre en charge du commerce, d'industrie et de l'artisanat Stéphane Sanou. Ainsi, le ministre a informé du lancement officiel du processus électoral devant aboutir à l'élection le 13 novembre 2016. Ces consultations seront suivies de l'installation des membres de la nouvelle assemblée générale de la CCI-BF. Selon le principe de l'alternance et le renforcement de la démocratie au sein de l'assemblée consulaire, tout candidat au poste de président devra présenter un programme de mandature. Il devra être âgé 21 à 70 ans à la date des élections. Il est élu pour 5 ans et est rééligible une seule fois. Le vote se fera à bulletin secret et le cumul des postes ne sera pas autorisé. Les nouvelles réformes introduites, entre autres, est l'accroissement des élus consulaires qui est passé de 123 à 127, l'entrée de nouveaux acteurs au sein des instances consulaires telles que les industries minières, l'enseignement privé, la médecine privé et la profession libérale. Il y a aussi le

déploiement de l'institution dans les régions administratives, la participation des élus à l'animation consulaire à travers la création de délégations consulaires régionales.

<http://lefaso.net/spip.php?article69375>

Windiga Energy lance la construction de la première centrale solaire privée au Burkina



Le président de « Windiga Energy », Benoît La Salle, a procédé le 1er août 2016 au lancement de la construction d'une centrale solaire de 20 Mégawatts à Zina dans la Boucle du Mouhoun, en présence du Premier ministre, Paul Kaba Thiéba et du ministre de l'énergie des mines et des carrières, Alpha Omar Dissa. Les travaux de cette première centrale solaire est l'aboutissement d'un partenariat public-privé avec le gouvernement. La technologie et tout le savoir ont été développés avec des équipes internes et externes pour arriver à un projet de 20 Mégawatts extensibles à 30 Mégawatts, a expliqué Benoît La Salle. La centrale de Windiga solaire Energie est juxtaposée à la mine de Mana, qui absorbera la moitié de la production. Le Premier ministre espère une baisse du coût du KWh grâce à l'énergie solaire et une relance de l'économie nationale.

<http://www.burkina24.com/2016/08/01/burkina-les-travaux-de-construction-de-la-premiere-centrale-solaire-privee-lances/>

Un millier de nouveaux diplômés au profit du commerce et de l'industrie



Pour la période 2014-2015, les centres de formations de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina ont enregistré un effectif de 990 apprenants. La majorité des nouveaux diplômés ont été formés à l'école des professions commerciales, au centre de formation touristique et hôtelière, au centre de formation en Transport routier et activités auxiliaires, ou dans les centres d'alphabétisation, aussi bien à Ouagadougou que dans d'autres villes du pays. Pour le directeur de cabinet du ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, Christian Somda, la cérémonie de sortie de promotion conforte la contribution de la Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina Faso dans le développement des compétences en phase avec les besoins du marché, en rendant possible l'accès des entreprises à des ressources humaines qualifiées. Et cela

s'inscrit en droite ligne de la dynamique engagée par le gouvernement notamment en matière de formation professionnelle initiale et continue.

<http://lefaso.net/spip.php?article70046>

Le Regroupement des Jeunes pour la Justice Sociale mise sur l'auto-emploi



Le Regroupement des Jeunes pour la Justice Sociale (RJJS) a été créé en vue de proposer des alternatives pour la construction d'un monde paisible et équitable. Ainsi, dans le but de promouvoir l'auto-emploi, la RJJS a eu l'initiative de former et de sensibiliser 100 jeunes sur l'entrepreneuriat en lien avec agriculture et l'élevage et a offert de modules de formation sur le potentiel d'entrepreneurial, l'élaboration du business plan. Le conseiller

technique du ministre Jean Claude Bouda en charge de la jeunesse et de l'insertion professionnelle, parrain de la cérémonie à privilégier l'auto-emploi qui reste l'ultime alternative de réduction du taux de chômage. Selon le formateur, Dr Tialla, ceux qui auront des projets bancables seront suivis afin de bénéficier d'un accompagnement.

<http://www.aib.bf/m-6938-burkina-une-centaine-de-jeunes-formes-a-l-entrepreneuriat-agricole-a-ouagadougou.html>

Près de 2 milliards de recettes minières transférées aux collectivités territoriales



Une conférence de presse initiée par le Secrétariat Permanent de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (SP/ITIE-BF) a permis de savoir les montants perçus par nos régions et communes impactées suite à l'exploitation minière. Dans l'ensemble, toutes les régions ont pu bénéficier des recettes minières engrangées au cours de l'année 2015. Les montants de ces recettes affectées aux collectivités territoriales varient d'une région à une autre. La différence des montants reçus est due à la superficie

qu'occupe la société minière opérant dans la région ou dans les communes données. Le transfert des taxes aux régions obéit à une clé de répartition des recettes afférentes à cette taxe et qui est fonction de la superficie occupée par les sociétés minières. Le Burkina Faso a obtenu le statut de « pays conforme » le 27 février 2013. Ce label de conformité signifie que le pays respecte l'ensemble des règles de transparence préconisées par l'ITIE. Il montre aussi que le pays met en œuvre de façon dynamique le processus ITIE et procède avec efficacité à la divulgation de tous les revenus issus du secteur extractif permettant ainsi aux citoyens burkinabè de connaître la somme d'argent que le pays reçoit de son secteur minier.

<http://lefaso.net/spip.php?article72543>